

# DAIKHO SEIKOU

2021-265700

77

Seine-et-Marne

## Bénéficiaire

Téléphone	06 49 61 24 38
Mail	NEANT
Deal	PRIME ENVIRONNEMENT / OFEE : [CP3]
Confirmateur	
Source	
Type précarité	Précarité
Revenu fiscal	57597,00
Nombre foyers	1,00
Nombre personnes	5,00
Avis fiscal	0521968295191 / 21b1761032720
N° Facture	3122

1,00€  
a charge

435 600  
cumac



## Site

Adresse	7 ALL DES MERISIERS 77166 EVRY GREGY SUR YERRES	
Parcelle cadastrale	??????	
Zone	H1	
Mode de chauffage	Gaz / GPL	
BAR-EN-101	ISO0461 - URSA - SOUFL'R ROLL (COMBLES) / 280 (R=7) Combles perdus, Déroulé, Pas de contour de trappe, Pas de coffrage/suspension de la VMC, Pas d'écart au feu, Pas de pare vapeur, Pas de membrane d'étanchéité	38m2
BAR-EN-101	ISO0338 - SAINT GOBAIN ISOVER - ECOLAINE COMBLE (RAMPANT) / 240 (R=6) Rampant de toitures, Pas de contour de trappe, Pas d'écart au feu, Pas de membrane d'étanchéité	39m2
BAR-EN-102	ISO0632 - ISOVER - GR32 REVETU KRAFT / 120 (R=3.75) Pignons de toitures, Pas de contour de trappe, Pas de coffrage/suspension de la VMC, Pas d'écart au feu, Pas de pare vapeur, Pas de membrane d'étanchéité	18m2
BAR-EN-103	ISO0289 - HIRSCH FRANCE - GRAPHIPAN CEE 103 IGNI (SOUS-SOL) / 100 (R=3.10) Sous-sol, Pas de contour de trappe, Pas de coffrage/suspension de la VMC, Ecart au feu, Pas de pare vapeur, Pas de membrane d'étanchéité	25m2

## Pose

Date	30/11/2021 08:00
Poseur	equipe3@prime-environnement

# CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.  
Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Raison sociale : OFEE	N° de SIREN : 504 668 377
-----------------------	---------------------------

### A1/BAR-EN-101 (v.A33.3) : Mise en place d'une isolation thermique en comble perdu ou en rampant de toiture

(\*) Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : **22/06/2021**

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : **30/11/2021**

(\*) Date de la visite préalable du bâtiment où ont eu lieu les travaux : **22/06/2021**

(\*) Date de début des travaux (pose de l'isolant) : **30/11/2021**

Référence de la facture : **3122**

(\*) Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

(\*) Adresse des travaux : **7 ALL DES MERISIERS**

Complément d'adresse :

(\*) Code postal : **77166**

(\*) Ville : **EVRY GREGY SUR YERRES**

(\*) Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :  OUI  NON

(\*) Type de pose (l'isolation est réalisée entre un espace chauffé et un espace non chauffé) :

en combles perdus ;

en rampant de toitures

Caractéristiques de l'isolant posé :

(\*) Surface d'isolant posé (m<sup>2</sup>) : **38,00**

(\*) Résistance thermique : R (m<sup>2</sup>.K/W) : **7**

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Épaisseur (mm) : **280**

L'isolation thermique réalisée a nécessité la mise en place d'un pare-vapeur ou tout autre dispositif permettant d'atteindre un résultat équivalent :

Oui  Non

A ne remplir que si les marque et référence de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Marque(s) : **URSA**

(\*) Référence(s) : **SOUFL'R ROLL**

NB1 : pour la mise en place d'une isolation thermique en comble perdu, la résistance thermique R doit être ≥ 7 m<sup>2</sup>.K/W. Pour la mise en place d'une isolation thermique en rampant de toiture, la résistance thermique R doit être ≥ 6 m<sup>2</sup>.K/W.

NB2 : La résistance thermique est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12939 pour les isolants non réflechissants et selon la norme NF EN 16012+A1 pour les isolants réflechissants.

NB3 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultante de la superposition des isolants.

Pour les opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2020, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 4 du I de l'article 46 AX de l'annexe III du code général des impôts.

Pour les opérations engagées à compter du 1er janvier 2021, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 11<sup>e</sup> ou du 14<sup>e</sup> du I de l'article 1er du décret précité.

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation (sous-traitant par exemple) :

(\*) Nom :

(\*) Prénom :

(\*) Raison sociale :

(\*) N° SIRET :

# CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.  
Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Raison sociale : OFEE

N° de SIREN : 504 668 377

## A2/ BAR-EN-101 (v.A33.3) : Mise en place d'une isolation thermique en comble perdu ou en rampant de toiture

(\*) Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : 22/06/2021

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : 30/11/2021

(\*) Date de la visite préalable du bâtiment où ont eu lieu les travaux : 22/06/2021

(\*) Date de début des travaux (pose de l'isolant) : 30/11/2021

Référence de la facture : 3122

(\*) Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

(\*) Adresse des travaux : 7 ALL DES MERISIERS

Complément d'adresse :

(\*) Code postal : 77166

(\*) Ville : EVRY GREGY SUR YERRES

(\*) Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :  OUI  NON

(\*) Type de pose (l'isolation est réalisée entre un espace chauffé et un espace non chauffé) :

en combles perdus ;

en rampant de toitures

Caractéristiques de l'isolant posé :

(\*) Surface d'isolant posé (m<sup>2</sup>) : 39,00

(\*) Résistance thermique : R (m<sup>2</sup>.K/W) : 6

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Épaisseur (mm) : 240

L'isolation thermique réalisée a nécessité la mise en place d'un pare-vapeur ou tout autre dispositif permettant d'atteindre un résultat équivalent :  
 Oui  Non

A ne remplir que si les marques et références de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Marque(s) : SAINT GOBAIN ISOVER

(\*) Référence(s) : ECOLAINE COMBLE

NB1 : pour la mise en place d'une isolation thermique en comble perdu, la résistance thermique R doit être  $\geq 7 \text{ m}^2.\text{K/W}$ . Pour la mise en place d'une isolation thermique en rampant de toiture, la résistance thermique R doit être  $\geq 6 \text{ m}^2.\text{K/W}$ .

NB2 : La résistance thermique est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12939 pour les isolants non réfléchissants et selon la norme NF EN 16012+A1 pour les isolants réfléchissants.

NB3 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.

Pour les opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2020, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 4 du I de l'article 46 AX de l'annexe III du code général des impôts.

Pour les opérations engagées à compter du 1er janvier 2021, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 11<sup>e</sup> ou du 14<sup>e</sup> du I de l'article 1er du décret précité.

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation (sous-traitant par exemple) :

(\*) Nom :

(\*) Prénom :

(\*) Raison sociale :

(\*) N° SIRET :

# CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.  
Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Raison sociale : OFEE	N° de SIREN : 504 668 377
-----------------------	---------------------------

## A3/ BAR-EN-102 (v.A14.1) : Mise en place d'un doublage isolant (complexe ou sur ossature) sur mur(s) en façade ou en pignon

(\*) Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : **22/06/2021**

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : **30/11/2021**

Référence de la facture : **3122**

(\*) Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

(\*) Adresse des travaux : **7 ALL DES MERISIERS**

Complément d'adresse :

(\*) Code postal : **77166**

(\*) Ville : **EVRY GREGY SUR YERRES**

(\*) Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :  OUI  NON

(\*) Énergie de chauffage :  Électricité  Combustible

Caractéristiques de l'isolant posé en façade ou en pignon :

(\*) Surface d'isolant posé (m<sup>2</sup>) : **18,00**

(\*) Résistance thermique : R (m<sup>2</sup>.K/W) : **3.75**

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Épaisseur (mm) : **120**

A ne remplir que si les marque et référence de l'isolant posé ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Marque(s) : **ISOVER**

(\*) Référence(s) : **GR32 REVETU KRAFT**

NB1 : pour la mise en place d'une isolation thermique des murs, sa résistance thermique R doit être  $\geq 3,7 \text{ m}^2.\text{K/W}$ .

NB2 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que le R global et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.

Si le bénéficiaire est une personne physique, le professionnel ayant réalisé l'opération est titulaire d'un signe de qualité répondant aux mêmes exigences que celles prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application.

Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 3 du I de l'article 46 AX de l'annexe III du code général des impôts.

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation (sous traitant par exemple) :

(\*) Nom :

(\*) Prénom :

(\*) Raison sociale :

(\*) N° SIRET :

## CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Document à compléter de façon lisible et de préférence en majuscules.  
Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

Raison sociale : OFEE	N° de SIREN : 504 668 377
-----------------------	---------------------------

### A4/ BAR-EN-103 (v.A36.4) : Mise en place d'un doublage isolant sur/sous un plancher bas situé entre un volume chauffé et un sous-sol non chauffé, un vide sanitaire ou un passage ouvert

(\*) Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : **22/06/2021**

(\*) Date de la visite préalable, par le professionnel, du bâtiment où ont eu lieu les travaux : **22/06/2021**

(\*) Date de début des travaux (pose de l'isolant) : **30/11/2021**

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : **30/11/2021**

Référence de la facture : **3122**

(\*) Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

(\*) Adresse des travaux : **7 ALL DES MERISIERS**

Complément d'adresse :

(\*) Code postal : **77166**

(\*) Ville : **EVRY GREGY SUR YERRES**

(\*) Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération :  OUI  NON

Caractéristiques de l'isolant posé :

(\*) Surface d'isolant posé (m<sup>2</sup>) : **25,00**

(\*) Résistance thermique R (m<sup>2</sup>.K/W) : **3.10**

A ne remplir que si la résistance thermique n'est pas mentionnée sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Épaisseur (mm) : **100**

L'isolation thermique réalisée a nécessité la mise en place d'un pare-vapeur ou tout autre dispositif permettant d'atteindre un résultat équivalent :  
 Oui  Non

A ne remplir que si les marque et référence de l'isolant mis en place ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

(\*) Marque(s) : **HIRSCH FRANCE**

(\*) Référence(s) : **GRAPHIPAN CEE 103 IGNI**

NB1 : pour l'isolation thermique d'un plancher bas, la résistance thermique R doit être  $\geq 3 \text{ m}^2.\text{K/W}$ .

NB2 : la résistance thermique est évaluée selon la norme NF EN 12664, la norme NF EN 12667 ou la norme NF EN 12939 pour les isolants non réfléchissants et selon la norme NF EN 16012+A1 pour les isolants réfléchissants.

NB3 : dans le cas d'une pose superposée de plusieurs isolants, indiquer les marques et références de chacun des isolants posés ainsi que la résistance thermique R globale et pour la surface d'isolant posée, la surface résultant de la superposition des isolants.

Pour les opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2020, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 3 du I de l'article 46 AX de l'annexe III du code général des impôts.  
Pour les opérations engagées à compter du 1er janvier 2021, le professionnel réalisant l'opération est titulaire d'un signe de qualité conforme aux exigences prévues à l'article 2 du décret n° 2014-812 du 16 juillet 2014 pris pour l'application du second alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts et du dernier alinéa du 2 du I de l'article 244 quater U du code général des impôts et des textes pris pour son application. Ce signe de qualité correspond à des travaux relevant du 15° du I de l'article 1er du décret précité.

Identité du professionnel titulaire du signe de qualité ayant réalisé l'opération, s'il n'est pas le signataire de cette attestation (sous-traitant par exemple) :

(\*) Nom :

(\*) Prénom :

(\*) Raison sociale :

(\*) N° SIRET :

## B/ Bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie

(\*) Nom du signataire : **DIAKHO**

Prénom du signataire : **SEIKOU**

(\*) Pour les bénéficiaires personnes morales, préciser :

(\*) Raison sociale du bénéficiaire :

(\*) Numéro SIREN du bénéficiaire :

A défaut : le bénéficiaire atteste sur l'honneur qu'il est dépourvu de numéro SIREN en cochant cette case :   
(mentionner la raison sociale et le numéro SIREN du syndic dans le cas des copropriétés).

(\*) Fonction du signataire : **PROPRIÉTAIRE**

(\*) Adresse : **7 ALL DES MERISIERS**

Compléments d'adresse :

(\*) Code postal : **77166**

(\*) Ville : **EVRY GREGY SUR YERRES**

Pays :

Pour une opération engagée jusqu'au 31 mars 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Pour une opération engagée à compter du 1er avril 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

(\*) Téléphone : **06 49 61 24 38**

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

(\*) Courriel : **NEANT**

(indiquer : « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(\*) Cocher l'une des deux cases suivantes : à l'issue des opérations d'économies d'énergie :

Je suis : le seul propriétaire (final) ou le locataire des équipements installés ; ou le syndic de la copropriété où prend place l'opération d'économies d'énergie ; ou l'occupant du logement où prend place l'opération d'économies d'énergie et je finance cette opération ; ou la personne recevant le service acheté ;

Je suis le maître d'ouvrage, l'un des propriétaires des équipements installés, ou l'affectataire (au titre du transfert de compétence entre collectivités territoriales) des biens sur lesquels ont lieu l'opération.

Le bénéficiaire ne peut prétendre pour une même opération qu'à une seule contribution versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

En tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que **OFEE** m'a apporté une contribution individualisée (action personnalisée de sensibilisation ou d'accompagnement, aide financière ou équivalent). Cette contribution m'a incité à réaliser cette opération d'économies d'énergie ;
- que je fournirai exclusivement à **OFEE** l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques de mon bien (type de bâtiment, surfaces, énergie de chauffage, etc.) et que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci ;
- que les économies d'énergie réalisées par cette opération ne viennent pas réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une installation classée visée à l'article L. 229-5 du code de l'environnement dont je suis l'exploitant ;
- qu'aucune aide à l'investissement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a été reçue ou ne sera sollicitée pour cette opération ou qu'une aide à l'investissement de l'ADEME a été reçue ou sollicitée et que le calcul et la décision d'attribution de cette aide prennent en compte la délivrance de certificats d'économies d'énergie.

Fait à : *Evry Gregy sur Yerres*

(\*) Le 30/11/2021

(\*) Signature du bénéficiaire

Pour les personnes morales, son cachet et la signature du représentant



## C/ Professionnel ayant mis en oeuvre l'opération d'économies d'énergie ou assuré sa maîtrise d'oeuvre

(\*) Nom du signataire : **BELBAZ**

Prénom du signataire : Adam

(\*) Fonction du signataire : **Président**

(\*) Raison Sociale : **PRIME ENVIRONNEMENT**

Numéro SIRET : **85236951100013**

(\*) Adresse : **202 RUE DES PYRAMIDES**

Code postal : **91000**

Ville : **EVRY COURCOURONNES**

Pour une opération engagée jusqu'au 31 mars 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Pour une opération engagée à compter du 1er avril 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

(\*) Téléphone : **0971076090**

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

(\*) Courriel : **contact@prime-environnement.com**

(indiquer : « néant » si le professionnel ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(\*) En tant que représentant de l'entreprise :

ayant mis en oeuvre ; ou

ayant assuré la maîtrise d'oeuvre

de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste sur l'honneur :

- que je fournirai exclusivement à OFEE l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, notamment la facture (ou à défaut une autre preuve de la réalisation effective de l'opération) ;
- que je ne signerai pas, pour cette opération, d'attestation sur l'honneur semblable avec une autre personne morale ;
- l'exactitude des informations que j'ai communiquées ci-dessus sur les caractéristiques techniques relatives à l'opération d'économies d'énergie et, le cas échéant, sur les qualifications professionnelles requises pour mettre en oeuvre cette opération ;
- que la ou les opérations d'économies d'énergie décrites ci-dessus ont été intégralement réalisées et que j'ai respecté les conditions de leur réalisation, conformément à ou aux fiches d'opérations standardisées d'économies d'énergie concernées. Je suis informé que je suis susceptible d'être contacté par les services du ministère chargé de l'énergie (ou tout organisme désigné par le ministère chargé de l'énergie) dans le cadre d'un contrôle concernant la nature de l'opération et la réalisation effective de celle-ci.

Fait à **EVRY COURCOURONNES**

(\*) Le **30/11/2021**

(\*) Cachet et signature du professionnel

**PRIME ENVIRONNEMENT**

202 Rue des Pyramides

91000 Evry-Courcouronnes

R.C.S. Evry: 852 369 511

## R1/ Revenus du ménage bénéficiaire de l'opération

(\*) Nom du signataire : **DIAKHO**

(\*) Adresse : **7 ALL DES MERISIERS**

Compléments d'adresse :

(\*) Code postal : **77166**

(\*) Ville : **EVRY GREGY SUR YERRES**

Pays :

Prénom du signataire : **SEIKOU**

Pour une opération engagée jusqu'au 31 mars 2021, indiquer les coordonnées suivantes ;  
Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Pour une opération engagée à compter du 1er avril 2021, indiquer les coordonnées suivantes :

(\*) Téléphone : **06 49 61 24 38**

(indiquer un numéro de téléphone fixe ou de téléphone portable)

(\*) Courriel : **NEANT**

(indiquer : « néant » si le bénéficiaire ne dispose pas d'une adresse de courriel)

(\*) Cocher l'une des deux cases suivantes : en tant que bénéficiaire de l'opération d'économies d'énergie, j'atteste que :  
 Les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau B et supérieurs ou égaux aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(\*) Nombre de personnes : **5**

Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :

(\*) Nombre de foyers fiscaux :

(\*) Nom(s) et prénom(s) du (des) premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

Les revenus de mon ménage sont inférieurs aux plafonds du tableau A ci-dessous, et mon ménage comporte :

(\*) Nombre de personnes :

Si mon ménage comporte plusieurs foyers fiscaux et que les pièces justificatives des revenus sont les avis d'imposition :

(\*) Nombre de foyers fiscaux :

(\*) Nom(s) et prénom(s) du (des) premier(s) déclarant(s) des autres foyers fiscaux :

Tableau A

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	20 593	14 879
2	30 225	21 760
3	36 297	26 170
4	42 381	30 572
5	48 488	34 993
Par personne supplémentaire	+ 6 096	+ 4 412

Tableau B

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de revenus du ménage en Ile-de-France (€)	Plafonds de revenus du ménage pour les autres régions (€)
1	25 068	19 074
2	36 792	27 896
3	44 188	33 547
4	51 597	39 192
5	59 026	44 860
Par personne supplémentaire	+ 7 422	+ 5 651

Fait à : *Evry Gregy-sur-Yerre*

(\*) Le **20/11/2021**

(\*) Signature du bénéficiaire

## **Mentions finales**

Les informations recueillies sont l'objet de traitements informatiques pour le ministère chargé de l'énergie, sous la responsabilité de la Direction Générale de l'énergie et du climat, destinés au contrôle des demandes de certificats d'économies d'énergie (CEE) et à évaluer le dispositif des contrôles sur place de la bonne réalisation de l'opération. En signant le présent document, vous reconnaîtrez votre consentement au traitement de vos données.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements des données vous concernant.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le responsable de traitement de ces données à l'adresse suivante : Direction générale de l'énergie et du climat, Ministère de la transition écologique et solidaire, 92055 La Défense Cedex ou par courriel : [cee@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cee@developpement-durable.gouv.fr) ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Si vous estimez, après avoir contacté le responsable de traitement ou le délégué indiqué ci-dessus, que vos droits ne sont pas respectés, vous avez également la possibilité d'adresser une réclamation relative aux traitements mis en oeuvre à la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Les informations recueillies sont l'objet de traitements de données ayant pour finalités la constitution et le dépôt de dossiers de demandes de CEE auprès du Pôle National CEE. La base légale de ces traitements repose sur l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie. Le responsable de traitement est la société OPEE, N° SIREN 504 668 377, 16 Boulevard Garibaldi 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX. OPEE a nommé un Délégué à la Protection des Données Personnelles que le Bénéficiaire peut contacter à l'adresse suivante : [dpo-ofee@leyton.com](mailto:dpo-ofee@leyton.com).

La durée de conservation des données personnelles collectées sera définie en accord avec les obligations légales s'appliquant au dispositif de Certificats d'Economie d'Energie. Les données à caractère personnel collectées peuvent être transmises à des sociétés du Groupe Leyton, partenaires en charge de la réalisation des travaux d'économies d'énergie et au Pôle Nationale des Certificats d'Energie. Ces destinataires peuvent être situés en dehors de l'Union Européenne sur la base de clauses contractuelles, rédigées selon le modèle adopté par la Commission européenne. Conformément aux dispositions légales applicables, le Bénéficiaire bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données qui valide. Le Bénéficiaire dispose par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

De plus, il est rappelé aux signataires de la présente attestation sur l'honneur que toute fausse déclaration expose notamment aux sanctions prévues au code pénal (article 441-7) :

"Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié."

ATTESTATION SIMPLIFIEE<sup>1</sup>

## ① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : DIAKHO

Adresse : 7 ALL DES MERISIERS

Prénom : SEIKOU

Code postal : 77166 Commune : EVRY GREGY SUR YERRES

## ② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- maison ou immeuble individuel       immeuble collectif       appartement individuel
- autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) ....

Les travaux sont réalisés dans :

- un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
- des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
- des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
- un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : ..... Commune : ..... Code postal : .....  
dont je suis :  propriétaire  locataire  autre (précisez votre qualité) .....

## ③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors revêtement).
- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :  planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage  huisseries extérieures  cloisons intérieures  installations sanitaires et de plomberie  installations électriques

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

## ④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

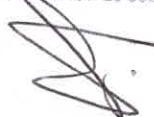
Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à EVRY GREGY SUR YERRES, le 22/06/2021

Signature du client ou de son représentant :



<sup>1</sup> Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.  
<sup>2</sup> Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①



**Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**

**OFEE**   
Une marque du groupe Leyton



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans le cadre de son partenariat avec OFEE, la société PRIME ENVIRONNEMENT s'engage à vous apporter une prime ECOFEE d'un montant de 870,48 euros ;

dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter
Isolation des combles ou de toiture	BAR-EN-101	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux.</li> <li>✓ Le professionnel mettant en œuvre les travaux est certifié RGE</li> <li>✓ Le professionnel réalisant les travaux effectue au plus tard avant l'établissement du devis, une visite technique du bâtiment</li> <li>✓ La résistance thermique R de l'isolant installé est supérieur ou égale à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 m<sup>2</sup>.K/W (comble perdu)</li> <li>- 6 m<sup>2</sup>.K/W (rampant toiture)</li> </ul> </li> <li>✓ La résistance thermique de l'isolant est évaluée selon la norme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF EN 12664, 12667 ou 12939 (isolants non réfléchissants)</li> <li>- NF EN 16012+A1 (isolants réfléchissants)</li> </ul> </li> <li>✓ Délai de 7 jours francs entre la date d'engagement et la date de début des travaux (pose de l'isolant)</li> <li>✓ Mise en place d'un pare-vapeur si nécessaire (à déterminer par le professionnel lors de la visite préalable)</li> </ul>

au bénéfice de :

Nom et prénom du bénéficiaire : DIAKHO SEIKOU

Adresse du bénéficiaire : 7 ALL DES MERISIERS, 77166 - EVRY GREGY SUR YERRES

De façon optionnelle son téléphone et son adresse email : 06 49 61 24 38 - NEANT

Offre de prime coup de pouce valable pour tous travaux engagés (devis signé) jusqu'au 30/06/2021 et achevés au plus tard le 30/09/2021.

Date de cette proposition : 22/06/2021

Signature : [Signature manuscrite ou générique du partenaire]

Date et signature du bénéficiaire : [Client]

**⚠️ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération**

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

<http://www.coupdepouce-confortenergie.fr>

0 805 299 901

Service & appel gratuits

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

Site du réseau FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr>

Tel. : 0 808 800 700

Service gratuit  
+ prix appel

En cas de litige avec le porteur de l'offre ou son partenaire, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur de la consommation (6° de l'Article L611-1 du Code de la consommation) : **AME CONSO** - par courrier à « AME Conso, 11 place Dauphine – 75001 PARIS » ou depuis le site internet : <https://www.mediationconso-ame.com>



**Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**

**OFEE**  
Une marque du groupe Leyton



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans le cadre de son partenariat avec OFEE, la société PRIME ENVIRONNEMENT s'engage à vous apporter une prime ECOFEE d'un montant de 848,16 euros ;

dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter
Isolation des combles ou de toiture	BAR-EN-101	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux.</li> <li>✓ Le professionnel mettant en œuvre les travaux est certifié RGE</li> <li>✓ Le professionnel réalisant les travaux effectue au plus tard avant l'établissement du devis, une visite technique du bâtiment</li> <li>✓ La résistance thermique R de l'isolant installé est supérieur ou égale à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 m<sup>2</sup>.K/W (comble perdu)</li> <li>- 6 m<sup>2</sup>.K/W (rampant toiture)</li> </ul> </li> <li>✓ La résistance thermique de l'isolant est évaluée selon la norme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF EN 12664, 12667 ou 12939 (isolants non réfléchissants)</li> <li>- NF EN 16012+A1 (isolants réfléchissants)</li> </ul> </li> <li>✓ Délai de 7 jours francs entre la date d'engagement et la date de début des travaux (pose de l'isolant)</li> <li>✓ Mise en place d'un pare-vapeur si nécessaire (à déterminer par le professionnel lors de la visite préalable)</li> </ul>

au bénéfice de :

Nom et prénom du bénéficiaire : DIAKHO SEIKOU

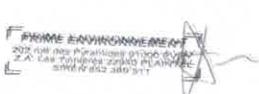
Adresse du bénéficiaire : 7 ALL DES MERISIERS, 77166 - EVRY GREGY SUR YERRES

De façon optionnelle son téléphone et son adresse email : 06 49 61 24 38 - NEANT

Offre de prime coup de pouce valable pour tous travaux engagés (devis signé) jusqu'au 30/06/2021 et achevés au plus tard le 30/09/2021.

Date de cette proposition : 22/06/2021

Signature : [Signature manuscrite ou générique du partenaire]

  
PRIME ENVIRONNEMENT  
202 rue des Présausses 91700 EVRY  
Tél. 01 64 28 00 311

Date et signature du bénéficiaire : [Client]

22/06/2021



**⚠ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération**

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

<http://www.coudepouce-confortenergie.fr>

0 805 299 901

Service & appel gratuits

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

Site du réseau FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr>

Tel. : 0 808 800 700

Service gratuit  
+ prix appel

En cas de litige avec le porteur de l'offre ou son partenaire, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur de la consommation (6<sup>e</sup> de l'Article L611-1 du Code de la consommation) : **AME CONSO** - par courrier à «AME Conso, 11 place Dauphine - 75001 PARIS » ou depuis le site internet : <https://www.mediationconso-ame.com>



**Les certificats  
d'économies  
d'énergie**

**OFEE**  
Une marque du groupe Leyton



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans le cadre de son partenariat avec **OFEE**, la société **PRIME ENVIRONNEMENT** s'engage à vous apporter une prime ECOFEE d'un montant de 424,08 euros ;

dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter
Isolation des murs	BAR-EN-102	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux.</li> <li>✓ Le professionnel mettant en œuvre les travaux est certifié RGE</li> <li>✓ La résistance thermique R de l'isolant installé est supérieur ou égale à 3,7 m<sup>2</sup>.K/W</li> <li>✓ Mise en place des finitions intérieures (ITI) ou extérieures (ITE) permettant la fixation satisfaisante et la protection des matériaux isolants</li> <li>✓ Mise en place d'un pare-vapeur si nécessaire (ITI)</li> </ul>

au bénéfice de :

Nom et prénom du bénéficiaire : DIAKHO SEIKOU

Adresse du bénéficiaire : 7 ALL DES MERISIERS, 77166 - EVRY GREGY SUR YERRES

De façon optionnelle son téléphone et son adresse email : 06 49 61 24 38 - NEANT

Date de cette proposition : 22/06/2021

Signature : [Signature manuscrite ou générique du partenaire]

Date et signature du bénéficiaire : [Client]

22/06/2021

**⚠ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération**

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

<http://www.coupdepouce-confortenergie.fr>

0 805 299 901

Service & appel gratuits

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

Site du réseau FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr>

Tel. :

0 808 800 700

Service gratuit  
+ prix appel

En cas de litige avec le porteur de l'offre ou son partenaire, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur de la consommation (6<sup>e</sup> de l'Article L611-1 du Code de la consommation) : **AME CONSO** - par courrier à « AME Conso, 11 place Dauphine – 75001 PARIS » ou depuis le site internet : <https://www.mediationconso-ame.com>



**Les certificats  
D'ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**

**OFEE**  
Une marque du groupe Leyton



Le dispositif national des certificats d'économies d'énergie (CEE) mis en place par le Ministère en charge de l'énergie impose à l'ensemble des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur ou froid, carburants automobiles), de réaliser des économies et de promouvoir les comportements vertueux auprès des consommateurs d'énergie.

Dans le cadre de son partenariat avec **OFEE**, la société **PRIME ENVIRONNEMENT** s'engage à vous apporter une prime ECOFEE d'un montant de 558,00 euros ;

dans le cadre des travaux suivants (1 ligne par opération) :

Nature des travaux	Fiche CEE	Conditions à respecter
Isolation d'un plancher bas	BAR-EN-103	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâtiment résidentiel existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement des travaux.</li> <li>✓ Le professionnel mettant en œuvre les travaux est certifié RGE</li> <li>✓ Le professionnel réalisant les travaux effectue au plus tard avant l'établissement du devis, une visite technique du bâtiment</li> <li>✓ La résistance thermique R de l'isolant installé est supérieur ou égale à 3 m<sup>2</sup>.K/W</li> <li>✓ La résistance thermique de l'isolant est évaluée selon la norme : <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF EN 12664, 12667 ou 12939 (isolants non réflechissants)</li> <li>- NF EN 16012+A1 (isolants réflechissants)</li> </ul> </li> <li>✓ Délai de 7 jours francs entre la date d'engagement et la date de début des travaux (pose de l'isolant)</li> <li>✓ Mise en place d'un pare-vapeur si nécessaire (à déterminer par le professionnel lors de la visite préalable)</li> </ul>

au bénéfice de :

Nom et prénom du bénéficiaire : DIAKHO SEIKOU

Adresse du bénéficiaire : 7 ALL DES MERISIERS, 77166 - EVRY GREGY SUR YERRES

De façon optionnelle son téléphone et son adresse email : 06 49 61 24 38 - NEANT

Offre de prime coup de pouce valable pour tous travaux engagés (devis signé) jusqu'au 30/06/2021 et achevés au plus tard le 30/09/2021.

Date de cette proposition : 22/06/2021

Signature : [Signature manuscrite ou générique du partenaire]

Date et signature du bénéficiaire : [Client]

28/06/2021

**⚠️ Attention, seules les propositions remises avant l'acceptation du devis ou du bon de commande sont valables, et vous ne pouvez pas cumuler plusieurs offres CEE différentes pour la même opération**

Où se renseigner pour bénéficier de cette offre ?

Où s'informer sur les aides pour les travaux d'économies d'énergie ?

0 805 299 901

Service & appel gratuit

Site du réseau FAIRE : <https://www.faire.gouv.fr>

Tel. : 0 808 800 700

Service gratuit  
+ prix appel

En cas de litige avec le porteur de l'offre ou son partenaire, vous pouvez faire appel gratuitement au médiateur de la consommation (6<sup>e</sup> de l'Article L611-1 du Code de la consommation) : **AME CONSO** - par courrier à « AME Conso, 11 place Dauphine - 75001 PARIS » ou depuis le site internet : <https://www.mediationconso-ame.com>



## Devis 2021-06-34020 du 22/06/2021

Unité monétaire : Euro / €  
 Numéro de dossier : 2021-265700  
 Client téléphone : 06 49 61 24 38  
 Client mail : NEANT

**DIAKHO SEIKOU**  
 7 ALL DES MERISIERS  
 77166 EVRY GREGY SUR YERRES

Adresse des travaux : 7 ALL DES MERISIERS, 77166 EVRY GREGY SUR YERRES  
 Posé par : Matériel(s) fourni(s) et mis en place par nos soins  
 Visite technique : Réalisée le 22/06/2021 par notre entreprise

Total H.T	3 965,61
Total TVA 5,50%	218,11
<b>Total T.T.C</b>	<b>4 183,72</b>
Prime ECOFEE dans le cadre du dispositif des CEE	-2 700,72
AIDE MaPrimeRenov	-780,00
<b>Reste à payer</b>	<b>703,00</b>

## Détail

	Quantité	PU TTC	Total TTC
<b>BAR-EN-101 : Mise en place d'une isolation en combles perdus</b>			
• Isolant à dérouler	38,00	22,32	848,16
• Produit laine de verre, Marque URSA, Référence SOUFL'R ROLL	m²		
• Epaisseur avant tassement 280mm, Résistance 7 m2.K/W			
• ACERMI 02/083/006			
• l'installation de <b>caches spot n'est pas requise</b> , la coffrage / suspension de la VMC n'est pas requis, la mise en place d'un <b>écart au feu</b> autour de tous dispositifs générant de la chaleur n'est pas requise, la mise en place d'un <b>contour de trappe n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>pare-vapeur n'est pas requise</b> , la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité n'est pas requise</b>			
<b>BAR-EN-101 : Mise en place d'une isolation en rampants de toitures</b>			
• Combles aménageables	39,00	22,32	870,48
• Produit laine de verre, Marque SAINT GOBAIN ISOVER, Référence ECOLAINE COMBLE	m²		
• Epaisseur 240mm, Résistance 6 m2.K/W			
• ACERMI 16/018/1186, Marquage CE			
• l'installation de <b>caches spot n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>écart au feu</b> autour de tous dispositifs générant de la chaleur n'est pas requise, la mise en place d'un <b>contour de trappe n'est pas requise</b> , la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité n'est pas requise</b>			
<b>Pose Rampants</b>			
Suspentes - Fourrures et Visseries	39,00	38,00	1 482,00
<b>BAR-EN-102 : Mise en place d'une isolation de murs</b>			
• Isolation des pignons de toitures	18,00	23,56	424,08
• Produit laine de verre, Marque ISOVER, Référence GR32 REVETU KRAFT	m²		
• Epaisseur 120mm, Résistance 3,75 m2.K/W			
• ACERMI 02/018/100			
• l'installation de <b>caches spot n'est pas requise</b> , la coffrage / suspension de la VMC n'est pas requis, la mise en place d'un <b>écart au feu</b> autour de tous dispositifs générant de la chaleur n'est pas requise, la mise en place d'un <b>contour de trappe n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>pare-vapeur n'est pas requise</b> , la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité n'est pas requise</b>			
<b>Caractéristiques site des travaux</b>			
• Type de logement : <b>maison individuelle</b>			
• Mode de chauffage avant travaux : <b>gaz / gpl</b>			



## Détail

		Quantité	PU TTC	Total TTC
BAR-EN-103 : Isolation d'un plancher bas sur plafond de sous sol				
• Produit Polystyrène expansé, Marque HIRSCH FRANCE, Référence GRAPHIPAN CEE 103 IGNI		25,00 m <sup>2</sup>	22,32	558,00
• Epaisseur 100mm, Résistance 3,10 m <sup>2</sup> .K/W				
• ACERMI 03/081/361, Norme NF EN 13163:2012+A2:2016				
• l'installation de <b>caches spot</b> n'est pas requise, le coffrage / suspension de la VMC n'est pas requis, mise en place d'un écart au feu autour de tous dispositifs générant de la chaleur, la mise en place d'un <b>contour de trappe</b> n'est pas requise, la mise en place d'un <b>pare-vapeur</b> n'est pas requise, la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité</b> n'est pas requise				
Frais de dossier		1,00	1,00	1,00

### Termes et conditions

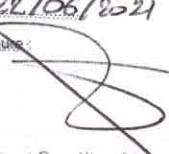
Le présent devis inclut la PRIME ECOFEE d'un montant de 2 700,72€ versée par OFEE pour la valorisation des opérations éligibles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

### AIDE MaPrimeRenov'

Cette offre est cumulable avec l'aide MaPrimeRenov' d'un montant de 780,00€ qui vous sera versée en une fois, par virement bancaire de l'Etat (sous quatre mois maximum) sous réserve de la non utilisation de votre plafond de dépense. Source : <https://maprimerenov.gouv.fr/>

Davis  
2021-06-34020  
du  
22/06/2021  
Page  
**2/2**

Apposer date et signature précédées de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord, avant l'exécution des travaux"  
Mention : *Lu et approuvé, bon pour accord, avant l'exécution des travaux*

A : *Guillaume Murgerec*  
Le : *22/06/2021*  
Signature : 



## Facture 3122 du 30/11/2021

Unité monétaire : Euro / €  
Numéro de dossier : 2021-265700  
Client téléphone : 06 49 61 24 38  
Client mail : NEANT

DAIKHO SEIKOU  
7 ALL DES MERISIERS  
77166 EVRY GREY SUR YERRES

Adresse des travaux : 7 ALL DES MERISIERS, 77166 EVRY GREY SUR YERRES  
Posé par : Matériel(s) fourni(s) et mis en place par nos soins  
Visite technique : Réalisée le 22/06/2021 par notre entreprise

Total H.T	3 965,61
Total TVA 5,50%	218,11
<b>Total T.T.C</b>	<b>4 183,72</b>
Prime ECOFEE dans le cadre du dispositif des CEE	-2 700,72
AIDE MaPrimeRenov	-780,00
<b>Reste à payer</b>	<b>703,00</b>

## Détail

	Quantité	PU TTC	Total TTC
<b>BAR-EN-101 : Mise en place d'une isolation en combles perdus</b>			
• Isolant à dérouler	38,00	22,32	848,16
• Produit laine de verre, Marque URSA, Référence SOUFL'R ROLL	m²		
• Epaisseur avant tassement 280mm, Résistance 7 m2.K/W			
• ACERMI 02/083/006			
• l'installation de <b>caches spot n'est pas requise</b> , la coffrage / suspension de la VMC <b>n'est pas requis</b> , la mise en place d'un <b>écart au feu</b> autour de tous dispositifs générant de la chaleur <b>n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>contour de trappe n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>pare-vapeur n'est pas requise</b> , la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité n'est pas requise</b>			
<b>BAR-EN-101 : Mise en place d'une isolation en rampants de toitures</b>			
• Combles aménageables	39,00	22,32	870,48
• Produit laine de verre, Marque SAINT GOBAIN ISOVER, Référence ECOLAINE COMBLE	m²		
• Epaisseur 240mm, Résistance 6 m2.K/W			
• ACERMI 16/018/1186, Marquage CE			
• l'installation de <b>caches spot n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>écart au feu</b> autour de tous dispositifs générant de la chaleur <b>n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>contour de trappe n'est pas requise</b> , la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité n'est pas requise</b>			
<b>Pose Rampants</b>			
Suspentes - Fourrures et Visseries	39,00	38,00	1 482,00
<b>BAR-EN-102 : Mise en place d'une isolation de murs</b>			
• Isolation des pignons de toitures	18,00	23,56	424,08
• Produit laine de verre, Marque ISOVER, Référence GR32 REVETU KRAFT	m²		
• Epaisseur 120mm, Résistance 3,75 m2.K/W			
• ACERMI 02/018/100			
• l'installation de <b>caches spot n'est pas requise</b> , la coffrage / suspension de la VMC <b>n'est pas requis</b> , la mise en place d'un <b>écart au feu</b> autour de tous dispositifs générant de la chaleur <b>n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>contour de trappe n'est pas requise</b> , la mise en place d'un <b>pare-vapeur n'est pas requise</b> , la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité n'est pas requise</b>			
<b>Caractéristiques site des travaux</b>			
• Type de logement : <b>maison individuelle</b>			
• Mode de chauffage avant travaux : <b>gaz / gpl</b>			

Devis n° 2021-06-34020 du 22/06/2021  
Date de fin des travaux le 30/11/2021  
Facture acquittée le 30/11/2021

Page

1 / 2



## Détail

	Quantité	PU TTC	Total TTC
<b>BAR-EN-103 : Isolation d'un plancher bas sur plafond de sous sol</b>			
• Produit Polystyrène expansé, Marque HIRSCH FRANCE, Référence GRAPHIPAN CEE 103 IGNI	25,00 m <sup>2</sup>	22,32	558,00
• Epaisseur 100mm, Résistance 3,10 m <sup>2</sup> .K/W			
• ACERMI 03/081/361, Norme NF EN 13163:2012+A2:2016			
• l'installation de <b>caches spot</b> n'est pas requise, le coffrage / suspension de la VMC n'est pas requis, mise en place d'un écart au feu autour de tous dispositifs générant de la chaleur, la mise en place d'un <b>contour de trappe</b> n'est pas requise, la mise en place d'un <b>pare-vapeur</b> n'est pas requise, la mise en place d'une <b>membrane d'étanchéité</b> n'est pas requise			
<b>Frais de dossier</b>	1,00	1,00	1,00

### Termes et conditions

Cette offre inclut la prime ECOFEE de 2 700,72€ offerte par la société OFEE, pour la valorisation des opérations éligibles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

### AIDE MaPrimeRenov'

Cette offre est cumulable avec l'aide MaPrimeRenov' d'un montant de 780,00€ qui vous sera versée en une fois, par virement bancaire de l'Etat (sous quatre mois maximum) sous réserve de la non utilisation de votre plafond de dépense. Source : <https://maprimerenov.gouv.fr/>



## Visite technique du 22/06/2021

Réalisée avant l'établissement du devis

Tel client : +33 6 49 61 24 38

Mail client : NEANT

Visite technique réalisée par notre entreprise

DIAKHO SEIKOU

7 ALL DES MERISIERS

77166 EVRY GREGY SUR YERRES

Adresse des travaux

7 ALL DES MERISIERS  
77166 EVRY GREGY SUR YERRES

Nature occupation

Propriétaire

Type de chauffage

Gaz / GPL

Type de logement

Maison individuelle

Parcelle cadastrale

Surface habitable (m<sup>2</sup>)

Superficie au sol (m<sup>2</sup>)

## COMBLES

Surface (m <sup>2</sup> )	38,00		
VMC	Suspendue	Cheminée	Aucun conduit
Volume chauffé	Non	Dessus volume chauffé	Oui
Isolant existant	Déroulé	Epaisseur (cm)	20,00
Accès	Trappe (avec contour)	Hauteur détaillage (cm)	-
Circulable	Non	Encombré	Non
Type de sol	Dalle béton	Spots	0,00
Type charpente	Traditionnelle	Etat charpente	Bon état
Faux plafond	Aucun		
Compte-rendu	Isolation 38,00m <sup>2</sup> : Combles perdus, Déroulé, Pas de contour de trappe, Pas de coffrage/ suspension de la VMC, Pas d'écart au feu, Pas de pare vapeur, Pas de membrane d'étanchéité URSA - SOUFL'R ROLL - 280		

## RAMPANTS

Surface (m <sup>2</sup> )	39,00	Accès	Trappe (avec contour)
Hauteur des combles (cm)	350,00	Circulable avec un escabot	Oui
Type de sol	Dalle béton	Isolant existant au sol	Oui
Isolant existant au plafond	Non		-
Volume chauffé	Non	Dessus volume chauffé	Oui
Type charpente	Traditionnelle	Etat charpente	Bon état

Page

1 / 2

A: Gregy sur Yerres  
Le: 22/06/2021

Signature:



#### Couverture

	Petits éléments (tuiles, ardoises)	Etat couverture	Bon état
Faux plafond	Aucun		
Écran sous toiture	Non	Cheminée	
Spots	0,00		Aucun conduit
Toits	---		
Pignons	---		
Compte-rendu	Isolation 39,00m <sup>2</sup> : Rampant de toitures, Pas de contour de trappe, Pas d'écart au feu, Pas de membrane d'étanchéité SAINT GOBAIN ISOVER - ECOLAINÉ COMBLE - 240		

#### PLANCHER BAS - SOUS SOL

Surface (m <sup>2</sup> )	25,00	Décalisement (m <sup>2</sup> )	-
Volume chauffé	Non	Dessous volume chauffé	Oui
Isolant existant	Non isolé	Epaisseur (cm)	-
Plafond	Parpaing	Hauteur (cm)	260,00
Circulable	Oui	Précision	
Canalisations	1 - peu nombreuses	Encombré	Oui
Compte-rendu	Isolation 25,00m <sup>2</sup> : Sous-sol, Pas de contour de trappe, Pas de coffrage/suspension de la VMC, Ecart au feu, Pas de pare vapeur, Pas de membrane d'étanchéité HIRSCH FRANCE - GRAPHIPAN CEE 103 IGNII - 100	Points lumineux	0,00

#### MUR - PIGNON

Surface (m <sup>2</sup> )	17,00	Hauteur (cm)	350,00
Volume chauffé	Non	À côté d'un volume chauffé	Oui
Nature du mur	Parpaing		
Murs	---		
Compte-rendu	Isolation 18,00m <sup>2</sup> : Pignons de toitures, Pas de contour de trappe, Pas de coffrage/suspension de la VMC, Pas d'écart au feu, Pas de pare vapeur, Pas de membrane d'étanchéité ISOVER - GR32 REVETU KRAFT - 120		



## Attestation de Fin de Travaux

Je soussigné :

Nom : DIAKHO  
Prénom : SEIKOU  
Téléphone : 06 49 61 24 38  
Adresse travaux : 7 ALL DES MERISIERS  
  
Code Postal : 77166  
Ville : EVRY GREGY SUR YERRES

J'atteste de :

- L'achèvement total des travaux d'isolation thermique.
- Les travaux effectués respectent les règles générales d'isolation thermique par l'intérieur.
- Les informations indiquées dans le dossier sont correctes.
- Les matériaux suivants ont été posés :

BAR-EN-101 Isolation de combles ou de toitures : 38,00m<sup>2</sup> - URSA - SOUFL'R ROLL (COMBLES) / 280 (R=7)

BAR-EN-101 Isolation de combles ou de toitures : 39,00m<sup>2</sup> - SAINT GOBAIN ISOVER - ECOLAINE COMBLE (RAMPANT) / 240 (R=6)

BAR-EN-102 Isolation de murs : 18,00m<sup>2</sup> - ISOVER - GR32 REVETU KRAFT / 120 (R=3,75)

BAR-EN-103 Isolation d'un plancher bas : 25,00m<sup>2</sup> - HIRSCH FRANCE - GRAPHIPAN CEE 103 (GNI (SOUS-SOL) / 100 (R=3,10)

Je donne mon avis sur la qualité de la prestation :

	++	+	-	--
L'Equipe	✓			
L'installation (Matériaux, Pose)	✓			
La propreté après le chantier	✓			
La durée des travaux	✓			
Impression générale	✓			

Fait à : EVRY GREGY SUR YERRES

Le : 30/11/2021

Signature du déclarant :

L'administration fiscale certifie l'authenticité du document présenté pour les données suivantes :  
Impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020

	Déclarant 1	Déclarant 2
Nom	DIAKHO	COULEAU
Nom de naissance	DIAKHO	COULEAU
Prénom(s)	SEIKOU	NATHALIE LAURA
Date de naissance	20/05/1986	23/01/1989
Adresse déclarée au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	7 ALL DES MERISIERS 77166 EVRY GREGY SUR YERRES	
Date de mise en recouvrement de l'avis d'impôt	-	
Date d'établissement	27/05/2021	
Nombre de part(s)	4.0	
Situation de famille		Marie(e)s
Nombre de personne(s) à charge	3	
Revenu brut global	57 597 €	
Revenu imposable	57 597 €	
Impôt sur le revenu net avant corrections	1 469 €	
Montant de l'impôt	1 393 €	
Revenu fiscal de référence	57 597 €	

[Nouvelle recherche](#)

© Ministère de l'Economie et des Finances

Numéro fiscal : 0521968295191  
Référence avis : 21b1761032720

## Questionnaire

Madame / Monsieur, vous avez bénéficié de travaux d'isolation financés par l'entreprise OFEE dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Nous vous adressons ce questionnaire, à compléter à la fin des travaux, afin de recueillir votre avis sur la prestation réalisée par notre partenaire.

Vous pourrez également être contacté par notre service client par mail ou téléphone dans le cadre d'une seconde enquête quelques semaines après la réalisation des travaux ayant pour but d'apprécier la durabilité de l'installation et un retour sur votre confort.

Un organisme de contrôle indépendant mandaté par notre société ou le partenaire pourra éventuellement vous contacter afin de réaliser avec votre consentement une visite de contrôle de votre installation.

J'atteste que :

- J'ai reçu un exemplaire de mon devis que j'ai signé
- J'ai reçu un exemplaire du document « Cadre de contribution » (en-tête OFEE) que j'ai signé
- J'ai bien signé une attestation sur l'honneur 'Cadre B'
- J'ai reçu un exemplaire de ma facture et/ou le partenaire me transmettra en suivant une facture par Email ou par courrier et m'en a informé
- Le partenaire ne m'a pas démarché de manière abusive par téléphonique

**Signature du bénéficiaire**

